



L'offre de répit à l'EEAP Kerlaouen

Un soutien pour les jeunes du territoire
et leurs familles

❖ Qu'est-ce que le dispositif de la « place de répit » ?

La place de répit est un dispositif de soutien permettant l'accueil temporaire d'enfant et jeunes en situation de polyhandicap à l'EEAP (Établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés) Kerlaouen à Landerneau (Association Don Bosco).

⌚ Objectifs

- Offrir un temps de répit aux familles et aidants familiaux.
- Garantir aux jeunes en situation de polyhandicap un accueil de qualité, sécurisant et adapté à leurs besoins.
- Maintenir la continuité des soins et de l'accompagnement éducatif grâce à la présence de notre équipe pluridisciplinaire.

👤 Public concerné

- Enfants et adolescents âgés de 3 à 19 ans
- En situation de polyhandicap (**orientation EEAP** délivrée par la MDPH)

📅 Calendrier d'ouverture de la place de répit

L'accueil concerne 1 place de répit, ouverte 155 jours par an :

- les week-ends
- les jours fériés
- une partie des vacances scolaires

⌚ Comment faire la demande ?

Toutes les demandes doivent être transmises via un **dossier de saisine** complété par les représentants légaux.

Ce dossier est téléchargeable sur le site internet de l'[Association Don Bosco](#) et sur le site de [Ker'Aidants](#). Il peut aussi être demandé à l'établissement en version papier ou numérique (repitekerlaouen@donbosco.asso.fr).

- Don Bosco : <https://www.donbosco.asso.fr/centres/ime-eeap-kerlaouen/>
- Ker'Aidants : <https://www.keraidants.fr/offres/accueil-temporaire-EEAP-kerlaouen-landerneau>

Une fois complété, le dossier de saisine, accompagné des documents complémentaires, doit être envoyé par e-mail (repitekerlaouen@donbosco.asso.fr) ou courrier postal (coordonnées indiquées dans le dossier), 3 semaines minimum avant la date de l'accueil souhaité.



Conditions d'accueil

- Le transport n'est pas assuré par l'établissement. C'est à la famille ou à l'aidant familial de le mettre en place.
- La chambre est une chambre individuelle avec un lit médicalisé, équipé d'un rail de transfert, avec une salle de bain individuelle.
- Le dispositif est gratuit pour les familles (il est financé par l'Agence Régionale de Santé de Bretagne).
- L'enfant doit arriver avec :
 - ses boîtes de traitements
 - les prescriptions médicales en cours
 - les prescriptions médicales spécifiques, par exemple s'il y a des contentions (barrières au lit, sangle de maintien, casque...)
 - son appareillage médical
 - ses repas en cas de régime spécifique (ex : régime cétogène)
 - Un sac avec ses vêtements et affaires personnelles

En l'absence des traitements, prescriptions ou repas (en cas de régime), le jeune ne pourra pas être accueilli.



Modalités d'accueil

- Week-end : Arrivée le vendredi à 17h15 et départ le dimanche à 17h30
- Jour férié : Arrivée la veille du jour férié à 17h15 et départ le jour du jour férié à 17h30
- Vacances Scolaires : arrivée à 17h15 et départ à 17h30 (jours à définir)

En résumé

La place de répit est un service pensé pour :

- offrir un temps de repos aux familles,
- permettre à l'enfant ou au jeune d'évoluer dans un cadre adapté,
- maintenir le lien entre les acteurs du parcours de vie.

Pour toute demande ou information complémentaire

 Contactez le secrétariat de l'EEAP Kerlaouen au 02.98.21.28.60

 Envoyez un courriel à repit.kerlaouen@donbosco.asso.fr

 Consultez le site web de l'Association Don Bosco : <https://www.donbosco.asso.fr>